



LE NOUVELLISTE

HAUT-VALAIS
La pollution au mercure
sous-estimée?
PAGE 7

HAUT-VALAIS Le WWF et des médecins parlent de mesures pas assez poussées.

La pollution au mercure a-t-elle été sous-estimée?



Les mesures de mercure dans les jardins contaminés entre Niedergesteln et Viège (ici Turtig) ne reflèteraient pas la réalité. WALLISER BOTE

GILLES BERREAU

La pollution au mercure dans le Haut-Valais n'en finit plus de faire parler d'elle. Mardi, la population apprend que le nombre de parcelles à nettoyer risque de doubler. Mercredi, voilà que le WWF et Médecins en faveur de l'environnement (MfE) affirment de concert que les mesures de concentration de mercure dans les jardins contaminés entre Niedergesteln et Viège ne sont pas assez poussées et ne reflètent pas l'ampleur réelle de la contamination au mercure.

Deux exigences

L'entreprise Lonza rejette ces reproches, alors que le médecin cantonal annonce une prise de position du canton ce jeudi sur la problématique du mercure. Cela n'empêche pas le WWF et le MfE de demander la création d'un conseil d'experts indépendants, ainsi qu'une étude épidémiologique des habitants des secteurs touchés, financée par la Lonza. Ces investigations systématiques devront rechercher une éventuelle contamination au mercure de la population et de l'environnement.

40 centimètres, pas plus

Principal reproche des deux organismes: l'entreprise chimique Lonza, à l'origine de la pollution, et le bureau d'étude qu'elle a mandaté, auraient procédé à des analyses trop partielles dans les jardins contaminés, se basant sur un périmètre de 10x10 mètres, choisi au hasard, et jusqu'à une profondeur de 40 centimètres seulement. Or, des investigations pa-



1500 lieux seront contrôlés d'ici à la fin de l'année. C'est un énorme travail.»

CÉDRIC ARNOLD CHEF DU SERVICE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONSEIL D'EXPERTS REFUSÉ

Le conseil d'experts indépendants exigé mercredi par le WWF et le MfE, devrait, à leurs yeux, être chargé d'organiser les investigations. Cette requête ne peut pas être acceptée, répondait le jour même Cédric Arnold. Car la loi délègue clairement cette compétence au Service de l'environnement qu'il dirige.

En revanche, pour que les milieux intéressés puissent participer au processus, le canton a créé des groupes thématiques. Les intéressés peuvent même y participer avec des experts de leur choix, précise Cédric Arnold. Un choix déjà fait, par exemple, par la commune de Viège. ◊

rallèles réalisées par MfE et le WWF sur des échantillons dans un jardin ont révélé une concentration supérieure à celle déclarée par la Lonza. L'Institut Forel de l'Université de Genève a préle-

vé les échantillons à une profondeur de 60 à 80 centimètres, décelant 57 milligrammes de mercure par kilo de terre (mg/kg), soit onze fois la limite de 5 mg indiquant qu'un assainissement est obligatoire. Devant l'entrée de la maison du même jardin, les mesures à la surface ont enregistré une valeur de 27 mg.

Lonza conteste

Lonza rejette catégoriquement ces reproches et dit respecter strictement le cahier des charges fixé par les autorités. Le Service cantonal de l'environnement acquiesce: «Dans la phase actuelle, nous devons identifier les parcelles qui devront être assainies», indique son chef Cédric Arnold. «C'est un énorme travail, sur un périmètre très grand. 1500 lieux seront contrôlés d'ici à la fin de l'année. Les analyses jusqu'à 40 centimètres de profondeur permettent déjà d'identifier les lieux posant problème.» Dans la phase suivante, de nouveaux prélèvements seront alors effectués plus en profondeur. ◊